

Compte rendu CMJ du samedi 26 septembre 2015

Présents : Léane, Lucie, Camille, Alexandre, Bérénice, Clara
Absents : Juliette, Inès, Lucas, Cloé, Alexis

- les 2 élus référents : Anne-Marie Drouilleau et Manu Pelé
- le coordonnateur : Martin Slaghuis

Objet : Suite du projet parcours de santé

Manu présente les personnes adultes qui sont venues en plus du CMJ :

Deux élues du Bugue, chargée de la jeunesse : Maryvonne Piques et Aurore Montastier

Deux intervenants susceptibles de s'associer au projet: Anthony Bacchetta et Matthieu Langlais

Des élus de la commission jeunesse qu'ils connaissent déjà : Nadia Hamchart et Isabelle Caut, ainsi que Serge Hendrickx, adjoint aux sports.

10h10 début du conseil municipal jeunes Ouverture par Martin, présentation du déroulement

* **Choix des modules sur la liste issue du catalogue Agora collectivités.**

Martin reprend le travail du choix des ateliers pendant 15 minutes. Le travail se fait par groupes de 3 enfants, la contrainte, le prix de 10.000 euros pour les modules.

Puis Martin fait la synthèse du choix des deux groupes, il en ressort un premier choix de 12 modules dans lesquels nous devons choisir la pertinence sur le terrain.

* **Préparation de l'entretien avec la Députée qui présente le document**

Petite présentation du rôle d'une députée.

11h collation

11h10 arrivée de la députée Brigitte Allain puis quelques minutes après Monsieur le Maire nous rejoint également.

* **Venue de Brigitte Allain les enfants lui présentent le projet.**

Brigitte Allain se présente et décrit son rôle à l'Assemblée Nationale puis les jeunes se présentent à leur tour et décrivent leur projet du sentier sportif. Il s'en suit un débat entre les enfants et Madame la Députée où elle qualifie cette initiative de « sérieuse, sensée, d'utilité publique et propice à animer le territoire ».

Puis vient la question « pouvez vous demander de l'argent au gouvernement pour notre projet ». Madame la Députée explique que pour cela elle dispose d'une enveloppe budgétaire pour aider des projets sur sa circonscription et qu'elle a bien pris note de la demande. Elle sollicite alors le Maire et les élus adultes afin de bien suivre le dossier et de rendre en temps et en heure les documents nécessaires, ceci afin de ne pas perdre cette subvention.

Notre députée nous conseille de voir avec d'autres financeurs s'il est possible d'avoir d'autres aides.

L'heure tourne nous arrêtons la séance aux environs de midi, nous remercions Madame la Députée pour son écoute et son accompagnement du projet.

Nous fixons la **prochaine réunion du CMJ au 17 octobre 10H** à la mairie ordre du jour prévisionnel :

- articulation du projet avec la légende du Coulobre
- quels modules en fonction de la place disponible sur le bord du canal.
- dossier réserve parlementaire